

# Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2023-2024

Année universitaire: 2023-2024

**Composante: UFR MEDECINE** 

Statut de la formation : Actualisation

## **Formation**

Intitulé de la formation : URGENCES ET SOINS INTENSIFS CARDIOLOGIQUES

<u>Type de formation</u>: Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR:

Date de passage en CSPM:

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires : Université Lyon Est

Responsable pédagogique : Pr. Gérald VANZETTO

Régime: Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir( pour les inscrits à Grenoble)

	Effectifs réels de l'année en	Effectifs prévisionnels pour
	cours	l'année à venir
Formation initiale	13	Idem
Formation continue	3	idem
Contrat d'apprentissage	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0
Reprise d'études non financée	0	0

<u>Préciser le niveau de la formation</u> (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

# Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

# I. Dispositions générales

#### Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Ce diplôme a pour but de proposer aux médecins et des étudiants en 3ème cycle d'études médicales une formation complémentaire sur les pathologies cardiaques et vasculaires dans le cadre de l'urgence.

Il aborde les pathologies cardio-vasculaires aiguës sous l'aspect :

- des stratégies diagnostiques et thérapeutiques
- des gestes médico-techniques
- des techniques thérapeutiques spécifiques.
- Le projet pédagogique est commun aux universités concernées et est régi par des modalités identiques concernant les conditions d'admission, le contenu de l'enseignement théorique, les modalités de l'enseignement pratique et le contrôle des connaissances.
- Son programme comprend 4 volets complémentaires :
- Physiopathologie des urgences cardiovasculaires
- Méthodes d'exploration dans le cadre des urgences cardio-vasculaires
- Aspects diagnostiques et thérapeutiques des pathologies cardiovasculaires aiguës
- -Techniques (How to ...)

.

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci

#### Article 2 : Conditions d'accès

#### 2.1 Recevabilité des candidatures

Peuvent s'inscrire les médecins ou étudiants inscrits en 3ème cycle d'études médicales préparant ou titulaires d'un :

DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires

DES de Médecine Cardiovasculaire

DES d'Anesthésie-Réanimation

DESC de Médecine d'Urgence

DES de Médecine d'Urgence

DESC de Réanimation Médicale

DES de Médecine Intensive et Réanimation

# 2.2 Conditions d'admission

Sur dossier

# II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

## **Article 3: Organisation des enseignements**

Période de la formation : Octobre - Mai

<u>Durée de la formation</u>: 1 an

Formation semestrialisée: non

Volume horaire de la formation: 105 h

Nombre d'ECTS: non

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

#### Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)

Voir le tableau MCC:

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

<u>Si la formation ne possède</u> **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Module 1 : Définitions et évaluations des syndromes d'insuffisance cardiaque aiguë (SICA) - Myocardiopathies et SICA - Outils du traitement

Module 2 : Arrêts cardiaques – Péricarde – Intoxications - Embolies pulmonaires

Module 3 : Insuffisances cardiaques droites – HTAP - Troubles du rythme et de la conduction - Situations critiques en rythmologie

Module 4 : Syndromes coronariens aigus - diagnostic, évaluation et traitement - SCA avec susdécalage du segment ST - SCA sans sus-décalages de ST

Module 5 : Endocardites infectieuses sur valves natives & prothétiques - Pathologies valvulaires aigues - Syndromes aortiques aigus

Module 6 : Situations particulières en USIC - Hémorragies et anémies - Gestes medico-techniques en USIC - Prescription des médicaments en USIC

Module 7 : Choc cardiogénique - Cœur et grossesse - Pathologies vasculaires aigues

Module 8 : Outils d'évaluation - Assurance qualité - Soins palliatifs -

Limitation thérapeutique - Ethique - Processus de deuil

Le programme détaillé peut être obtenu auprès du Responsable(s) pédagogique de chaque faculté

<u>Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :</u>

#### Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel: oui

#### <u>Durée du stage et Modalité de stage :</u>

Stage en USIC dont la durée varie selon la formation antérieure et le cursus actuel des étudiants :

#### **En formation initiale:**

Les étudiants ayant déjà fait un stage de 6 mois dans une USIC (Unité de Soins Intensifs de Cardiologie) interventionnelle ou comportant une réanimation cardiaque sont dispensés de stage pratique

Les étudiants ayant fait un stage de 6 mois en USIC non interventionnelle doivent faire un stage complémentaire de 2 semaines en USIC interventionnelle

Les étudiants qui n'ont fait aucun stage en USIC mais qui ont fait un stage en cardiologie médicale doivent faire un stage de 4 semaines en USIC interventionnelle

Les étudiants qui n'ont fait aucun stage de cardiologie (USIC ou médicale) doivent faire un stage de 4 semaines en USIC interventionnelle et de 3 semaines dans l'USIC de leur hôpital.

#### En formation continue:

La durée et la qualité du stage validant répondent aux mêmes critères que pour les étudiants en formation initiale.

Si leur exercice en USIC est plus ancien de 5 ans, un stage de 4 semaines sera requis (critères définis au point A).

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

#### Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : oui

Rapport de stage: NON

Projets tuteurés :. NON

### Modalités d'examen

## Assiduité aux enseignements : Obligatoire

Une seule absence est autorisée sur les 8 séminaires. A partir de la seconde absence une note de 0 est donnée au contrôle continu du séminaire manquant. Plus de2 absences entrainent une exclusion du DIU pour le cycle en cours.

<u>Absences aux examens :</u> Pas de session de rattrapage – Conduit à repasser l'examen l'année suivante

# III. Résultats

## **Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys :

### Article 6 : Conditions de validation de la formation

La validation comprend quatre modalités :

un contrôle continu (QCM à chaque séminaire) (20% de la note)

un examen écrit final : 60 QCM + 2 cas cliniques rédactionnels (50% de la note)

la soutenance orale d'un mémoire (30% de la note)

une attestation de stage en USIC (validée / non validée)

La moyenne de 10/20 est exigée pour la réussite au DIU

Il n'y aura qu'une seule session d'examen par an.

### **Article 7 : Redoublement**

Sur décision des coordinateurs

# IV. Frais de scolarité

## Article 8 : Frais de scolarité

<u>Tarifs Formation initiale</u>: 620 € (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

<u>Tarifs Formation continue</u>: 850€

<u>Tarifs en Contrat de professionnalisation :</u>

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération:

# V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation